3° Une botte de Fibres d'Aloès de Madagascar préparées suivant les procédés Malgaches.

4° Un lot de belles rabanes en soie et en coton fabriquées à Madagascar.

5° Des échantillons de tissus de fabrication indigène de grande vente au Szetchuan (Chine).

6° Une collection d'échantillons de tissus de coton et de lin importés par Mongtzé dans la province de Yun-Nan (Chine).

7° Des échantillons de calicots écrus américains importés à Shang-Haï (Chine).

8° Des collections de types de linges de table et de torchons importés à Montévidéo.

9° Une collection d'échantillons de tissus divers de fabrication indigène ou importés dans le Vilayet d'Andrinople.

Les visiteurs trouveront dans le salon de lecture, un exemplaire du projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes, le recueil des rapports des agents diplomatiques de France, sur les conditions du travail dans les pays étrangers, et un grand nombre de journaux et publications intéressant l'Industrie et le Commerce.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Une réunion du Conseil municipal a été tenue, vendredi soir, sous la présidence de M. Sasselange, adjoint, pour l'expédition des affaires qui restent à l'ordre du jour de la session ordinaire. Vingt-et-un conseillers étaient présents.

M. Glorieux donne d'abord lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est approuvée, puis on passe aux questions à traiter dans cette réunion.

CONDITION PUBLIQUE

Des travaux doivent être exécutés pour l'aménagement des bureaux au nouvel établissement de la Condition publique.

La dépense s'élèvera à 2,600 fr. Le Conseil Municipal autorise le devis.

LEGS DE M. ALEXANDRE DELETOMBE

Par testament, M. Alexandre Deletombe a légué une somme de 5,000 francs au Bureau de Bienfaisance. Le Conseil donne un avis favorable à l'acceptation de ce legs.

USINE A GAZ

M. le Président présente une soumission de M. Varrasse-Agache pour la fourniture d'huile pour les machines de l'usine à gaz. Le Conseil approuve cette convention.

Il y a lieu de préparer dès à présent les marchés pour la fourniture des tuyaux nécessaires pour les nouvelles canalisations à exécuter au printemps prochain. Plusieurs maisons ont soumis leur prix. M. Duren, l'ancien fournisseur, offrant les meilleures conditions, doit avoir la préférence. Le Conseil municipal approuve le marché à passer avec M. Duren. L'importance de ces fournitures est d'environ 30.000 francs.

DROIT DE STATIONNEMENT

Les marchands de légumes déjà patentés demandent l'exonération du droit de stationnement.

Renvoi à la commission des finances.

SENTIER DE LA CROIX ROUGE

L'agent voyer cantonnal propose d'affecter une somme de 3,000 fr. pour construire une chaussée pavée au sentier de la Croix-Rouge. Le Conseil approuve.

EPURATION DES EAUX DE L'ESPIERRE

L'Administration soumet les chiffres des prévisions budgétaires pour le fonctionnement. Les recettes s'élèvent à 221,000 fr. en chiffres ronds et les dépenses à une somme égale.

M. Quey demande d'ajouter à l'approbation : « sous réserve du recours à exercer par les villes contre les industriels. »

Le Conseil adopte le budget en question.

CONCOURS MUSICAL

M. Edmond Masurel, président de la société des orphéonistes Crick-sick», à l'intention d'organiser un concours international d'orphéons de division d'excellence pour l'organisation duquel la société sollicite un subside de 5.000 fr.

Renvoi aux commissions réunies des Finances et des Beaux-Arts.

CANAL DE L'ESPIERRE

Il s'agit de régler les indemnités à allouer aux riverains pour les dommages causés par le débordement de l'Espierre.

Le Conseil se rallie aux propositions de conciliation déjà approuvées par la municipalité de Roubaix.

BUREAU DE BIENFAISANCE ET HOSPICES

M. Muller, rapporteur de la commission des finances, rend compte de l'examen des budgets du Bureau de bienfaisance et des Hospices.

La Commission approuve ces budgets tout en se ralliant aux observations faites par l'administration municipale au sujet des augmentations de subsides de la ville.

Ces conclusions sont votées sans discussion.

BUDGET COMMUNAL

M. Salembien a été chargé du rapport de la commission des finances relatif aux prévisions budgétaires pour 1891. Il en donne lecture, puis le Conseil passe immédiatement à la discussion du budget, article par article. Aucune observation n'étant présentée les recettes ordinaires et extraordinaires s'élèvent à un total de 3,186,404 fr. 51 c. On passe ensuite aux chapitres des dépenses.

A l'article « service de la voirie municipale. » M. le Président donne communication de quelques demandes d'augmentation de traitement.

Après un échange d'observations, le Conseil adopte simplement les chiffres du budget, les demandes s'étant produites tardivement pour qu'on puisse y donner suite actuellement.

A l'article «police», une augmentation de traitement est consentie à l'inspecteur de police, sous la réserve qu'il abandonne son commerce, obligation imposée à tous les agents de la police.

Au chapitre de l'instruction publique une augmentation de 100 fr. est accordée à une aide de l'école maternelle du Blanc-Seau.

A l'article « bourses » M. Paul Mager et Mlle Marie Campion sont proposés pour des bourses de 1,200 fr.

Les autres chapitres sont tour à tour votés sans discussion et les dépenses totales sont prévues pour 3 180,323 fr. 45, laissant un excédent en recettes de 6,081 fr. 06.

L'ensemble du budget est adopté.

CONCERTS & SPECTACLES

« Concordia Harmonie ». — Cette société offrira à ses membres honoraires et aux familles de ses membres exécutants une soirée intime le dimanche 21 décembre, à 6 heures très précises, en son local, café Philémon Eyames, rue Pierre-Motte; voici le programme :

1° Allegro militaire, *Concordia-harmonie* ; 2° Polka pour piston, soliste M. Charles Pollet, id.; 3. Fantaisie pour violon sur *Roméo et Juliette*, M. Ch. Leuntgens; 4° Romance pour baryton, M. C. Mulli ; 5° Récit dramatique, M. Bossunt; 6° Air varié pour tuba, M. L. Druart; 7° Romance pour ténor, M. P. Grumiaux; 8° Chansonnette comique, M. L. Foëlix.

Le piano sera tenu par Mlle V. Bersou. A l'issue du concert, bal de famille; entrée : cavaliers, 1 fr.; dames, 0,50.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 19 décembre

Président : M. PARENTY, vice-président.

Vol de bougies et de tapis. — Il y a quelques jours, Léon Quievreux, de Roubaix, a dérobé, au préjudice de Mme veuve Fremaux, des paquets de bougies et n'a plus remis à M. Courtot des tapis que ce dernier lui avait confiés.

Il ne méconnait pas les faits reprochés et est condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Emprunter mais ne plus rendre, voilà ce que s'était dit Alfred Sinoquet, de Tourcoing, à propos d'effets d'habillements que lui avait laissés M. Honoré, et quelques outils que lui avait prêtés M. Hiltrop.

Ce double délit vaut à Sinoquet, deux mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende.

Une rixe à Roncq amène sur les bancs de la police correctionnelle deux Marescaux, Zacharie et Félix et H. Lamarcq, lesquels se sont donnés réciproquement des coups et fait des blessures volontaires.

Zacharie et Félix cueillent chacun quinze jours et 16 fr. d'amende. Henri Lamarcq qui a pris une part moins active, a une peine d'amende de 25 fr.

Le fraudeur Alfred Devries, arrêté sur le territoire de Roubaix, est condamné à 6 jours et 500 fr. d'amende.

Un procès, pour vente de margarine, qui avait fait quelque bruit à Tourcoing, il y a quelques semaines, et qui amène M. Verhaeghe, marchand, devant le Tribunal, se trouve, après l'instruction et les débats, réduit à ses véritables proportions. Il s'agit d'un commerçant qui a acheté quelques mottes de beurre sur un marché de Belgique et qui s'est vu dresser procès-verbal pour avoir mis en vente ladite marchandise, mélangée de graisse et de margarine, dans une certaine mesure, suivant le procès-verbal de l'expert légal.

C'est même par quelques concurrents que la plainte avait été déposée contre l'inculpé Verhaeghe qui est condamné à cinquante francs d'amende.

Un vol de laines qui avaient été tirées du matelas d'un voisin par Mme X..., de Roubaix, vaut, à cette dernière huit jours d'emprisonnement.

Une affaire de mœurs, rue de la Chapelle-Carette, à Roubaix. — Dernièrement, il arrivait aux oreilles de la police qu'une femme du nom de Hortenas Delemme, dont le mari J.-B. Valquo, est ouvrier tisserand, louait à des filles de dix-sept à dix-huit ans des chambres et leur favorisait des entrevues avec des hommes, en conservant pour elle le profit qui pouvait résulter de ce triste métier.

Une enquête qui fut conduite par M. Horber, commissaire de police, aboutit à la comparution des époux Valque devant le tribunal correctionnel.

On entend quatre ou cinq jeunes personnes de dix-sept, dix-huit, dix-neuf ans qui ne paraissent nullement farouches et qui viennent déclarer que la femme Valque et même son mari les encourageaient et les excitaient à la débauche.

Les inculpés nient énergiquement et prétendent que toute cette affaire est suscitée contre eux par une machination de la part de ces jeunes filles qui, il faut bien le dire, sont rien moins qu'intéressantes et comme moralité et comme attitude.

Après réquisitoire de M. Bouillon, substitut, et plaidoirie de Me Dolez, la femme Valque est condamnée à six mois de prison et son mari à deux mois; tous d'eux, en outre, à 50 francs d'amende.

Mauvais fils. — Quinze jours de prison sont infligés à Adolphe Duponchelle, de Croix, qui s'est laissé aller à des violences envers sa mère.

Abandon d'enfant. — La fille Marie Grignon, qui avait abandonné son enfant nouveau né, le cinq décembre dernier, dans une rue déserte, derrière l'hopital Sainte Eugénie, à Lille, est condamnée à un an de prison.

Me CONFORME.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 19 décembre

Présidence de M. le Conseiller HANNOTIN

Ministère public : M. DE SAVIGNON, avocat-général

Faux à Hazebrouck

La Cour condamne l'accusé à huit mois de prison et, statuant sur les conclusions de la partie civile déposées par Me Dubron au nom de M. Depriesch, notaire à Cassel, le condamne à payer au requérant la somme de douze mille francs avec les intérêts judiciaires de cette somme à 5 0/0 à dater du 5 août 1890.

Me Hattu avait pris la défense de l'accusé.

Audience du samedi 20 décembre

Présidence de M. le conseiller HANNOTIN.—Ministère public : M. TAINTURIER, avocat-général.

Avortements

Les accusées sont : 1° Fidéline Maire femme Portier, 37 ans, ménagère à Saint-Waast-la-Vallée; 2° Lucia-Flore Derome, 21 ans, ménagère à Louvignies; 3° Julie Laurent femme Maire, 43 ans, ménagère à Louvignies; 4° Julia-Nathalie Bourlard, femme Dorombise, 36 ans, journalière à Feignies.

La femme Portier est condamnée à sept ans de réclusion; les autres accusées sont acquittées. Défenseurs, Mes Proteau, Hattu, Plouvier et d'Hooghe.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les ouvriers charpentiers-menuisiers

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers nous demande l'insertion de cette lettre:

« Roubaix, le 19 décembre 1890.

» Monsieur Alfred Reboux,
directeur politique du *Journal de Roubaix*.

» Monsieur,

» Nous avons lu dans la petite édition de votre journal portant la date du 16 décembre, une lettre sous la rubrique suivante : *les ouvriers charpentiers-menuisiers*, s'adressant à Messieurs les Entrepreneurs et patrons charpentiers-menuisiers de Roubaix-Tourcoing, en les avisant, que les ouvriers de la corporation sont décidés à réclamer une augmentation de salaire de 0,08 centimes à l'heure, à partir du 1er mai prochain.

» Le signataire de la lettre énonce les considérations suivantes :

» 1° Que les frais d'outillage sont à la charge des ouvriers ;

» 2° Que les ouvriers employés aux travaux sont souvent exposés à des dangers et en sont moins payés ;

» 3° Que les ouvriers sont en outre éprouvés tous les hivers et les longues journées d'été n'arrivant pas à les compenser.

» 4° Suppression du travail aux pièces.

» Nous acceptons en principe les réclamations suscitées. Mais ce que nous ne pouvons pas prendre au serieux c'est la date fixée au 1er mai, et ratifiée par le signataire, M. A. Dupont, de se mettre en grève.

» Nous serions curieux de savoir d'où émane ce comité, et de qui provient son pouvoir pour prendre de telles décisions.

» Nous osons espérer que les ouvriers de la corporation ne se laisseront pas leurrer, et que, soucieux de la défense de leurs droits et de leurs devoirs, ils ne se laisseront pas aller à l'inconnu.

» Nous les engageons tous à se faire inscrire à la chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers.

» Là, nous pourrons discuter, d'un commun accord, les questions d'intérêt et faire valoir nos revendications. Car, vouloir la grève sans organisation, c'est courir à une défaite certaine, ne pouvant que retarder le mouvement des associations.

» La chambre syndicale à son siège chez Bodin, rue Jeanne d'Arc près de la Halle.

» Confiant en votre impartialité habituelle, recevez, Monsieur, mes salutations.

» LOUIS KOWALSKI. »

PETITE CORRESPONDANCE

V. D. — Sera inscrit sur le tableau de recensement de la classe dont la formation suit l'époque de sa majorité. Il peut réclamer contre son incorporation lors de l'examen du tableau de recensement et lors de sa convocation au Conseil de révision.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— Dimanche, 14 décembre, a eu lieu la première exposition de pigeons-voyageurs au siège de la société *Union et Progrès*, établie chez Henri Ramsdam, rue d'Alma 214. Les sujets exposés appartenient aux pigeonniers de MM. Edmond Browaeys, Oscar Robier et Désiré Dancette; ils ont fait l'admiration des nombreux amateurs qui s'y sont rendus ; l'attention générale s'est principalement portée sur une série de mosaïque pur et croisé et particulièrement sur le pigeon numéro 50, le premier lauréat de France sur Cavi (Corse) à M. Edmond Browaeys.

Nous devons citer, une superbe série de pigeons bleus et meunier-mâcot, exposés par M. Dancette et une série de roux-mâcot, et diverses races à M. Roobier.

En résumé, grand succès pour les exposants et bonne journée pour les amateurs colombophiles qui ont assisté à cette exposition.

Dimanche, 21 courant, 2e exposition partielle de 10 heures à 9 heures du soir.

Les exposants sont : MM. Henri Salembier, Emile Roy (dit Emile Laforest), Désiré. Cette exposition offrira également un grand intérêt par la valeur des sujets qui seront exposés.

— Dimanche, a eu lieu, au siège de la société le *Pigeon Roubaisien*, la 2e exposition partielle ; cette exposition a, comme la première, parfaitement réussie.

Les nombreux visiteurs ont surtout admiré une superbe femelle, café au lait, du pigeonnier de M. J.-B. Debay.

Dimanche 21 courant 3e exposition; les exposants seront : MM. Désiré Delannoy, Pierre Lecomble, Paul Mullé.

NORD

Dunkerque. — *Un équipage sauvé.* — Le steamer *Réocin* est arrivé venant de Requejada. Il avait à bord l'équipage complet du steamer autrichien *Budapesth* recueilli, le 14 décembre, à 35 milles du Nord-Est d'Ouessant, au moment où le premier navire, ayant eu une voie d'eau, dans la chambre des machines, allait sombrer.

Le sauvetage était périlleux. Plusieurs marins du *Réocin* ont été blessés. La perte du *Budapesth* est évaluée à 300.000 francs; il y a assurance.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Hier, un enfant de 2 ans, le jeune Azelingue, est mort de froid et de faim, suivant son jeune frère dans la tombe à un jour de distance.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49503—2423

BELGIQUE

Dottignies. — Un concert de charité a été organisé par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, au profit des pauvres, pour le dimanche, 21 décembre, à cinq heures, au local du patronage. Cette fête de bienfaisance sera des plus attrayantes. Voilà une occasion excellente de faire une bonne action et de passer une agréable soirée.

Les Indépendants et la révision. — Le Comité des Indépendants, une des trois fractions de la Chambre, a décidé de remplacer dans son programme la formule du maintien de la Constitution par celle de la révision de la Constitution.

— L'*Etoile belge* fait un pointage et constate que le quart des députés de la gauche est hostile au suffrage universel.

Ce journal croit qu'une scission paraît inévitable dans le parti libéral.

M. Auguste Dupont, l'éminent professeur du Conservatoire de Bruxelles, est mort hier soir, succombant à une affection qui le minait depuis plusieurs années et dont l'aggravation en ces derniers temps, ne laissait plus guère d'espoir de guérison.

Mort du socialiste belge De Paepe. — Le docteur De Paepe, socialiste belge, vient de mourir à Cannes.

Le docteur César de Paepe était le principal théoricien collectiviste du parti ouvrier belge. Il n'était arrivé à ce grade de docteur en médecine qu'à la suite des plus grands efforts, gagnant son pain par le travail manuel et faisant en même temps ses études médicales.

Sa santé s'était ressentie de ce dur labeur : ses poumons furent pris. Grâce à l'assistance généreuse de quelques amis, il put se rendre à Cannes.

A la réunion du parti ouvrier à Bruxelles, cet automne, l'assistance lui donna une preuve de considération en s'abstenant de fumer, par égard pour ses poumons malades.

M. de Paepe avait 49 ans.

Nouvelles du Congo. — D'après le correspondant du *Times* à Bruxelles, la commission chargée de la délimitation du Bas-Congo n'est pas arrivée à une entente. Les commissaires sont retournés à Lisbonne et à Bruxelles.

Les documents ont été soumis à l'arbitrage du conseil fédéral.

Le même correspondant dit que, malgré les dénégations de la société commerciale de Rotterdam, des saisies d'armes prohibées ont eu lieu à Banana.

Il ajoute que les négociations pour l'établissement de droits d'importation progressent favorablement. La commission technique se réunira mardi pour terminer l'affaire.

Ce que sera l'hiver. — Un savant météérologiste belge, M. Panterser, explique, par des calculs astronomiques, que l'hiver sera fort rigoureux. Nous sommes condamnés à des périodes de quinze jours de froid extrême suivies de trois jours de neige jusqu'au mois de mars.

Voilà une nouvelle qui contentera les marchands de bois.

Bruxelles. — Le comité du Congrès progressiste s'est prononcé pour le suffrage universel.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 19 décembre.* — Germaine Plays, au Hutin. Louis Lepers, rue Belin. — Théophile Catry, rue de Monveaux, cour Petit. — Gustave Schellynck, rue de la Longue-Chemise, 39. — Berthe Delbecque, rue du Nouveau-Monde, 35. — Anna Loosveldt, rue Sainte-Elisabeth, cour Dupied, 2 — Louise Vancoet, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumaux, 15. — Joséphine Vanrut, rue des Longues-Haies, 97. — Alone Esquenet, rue Decrème, cour Barenne, 2. - Charles Devos, rue de Colmar, 13. - Esther Trentesseaux, ruelle du Ballon, 68. — Charles Coppein, rue de Monveaux, cour du Beaurepaire, 6 Jeanne Lamps, rue du Pile, maisons Dubamel. — *Déclarations de décès du 19 décembre.* — Marie Willig, 39 ans, Hôtel-Dieu. Louis Mœns, 4 ans, rue de la Paix, 61 — Elisa Decalonne, 74 ans, rue de l'Alma, 66. Charles Nys, 3 ans, rue Gérétry, 14. — Bocquet, présenté sans vie. — Marie Bacquet, 16 ans, rue de Lannoy, 138. — Adolphe Becourt, 18 mois, rue du Pile, 117. — Florine Bary, 77 ans, rue Sébastopol, sour Delisse, 8. — Maria Callenaere, 3 ans, Hospice Civil. Jeanne Rinzet, 66 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Roussel, 54 ans, rue Philippe-le-Bon, 10. — Edmond Farvacque, 6 mois, rue Saint-Roch, 64.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 décembre.* — Jules Supply, rue des Phalempins. — Louis Vanbaeten, rue de la Croix-Rouge. — Edmond Gemues, rue des Trois-Pierres. — Georgette Catel, sentier de Roncq — Cécile Pouvreau, rue d'Epinay. — Gaston Chantry, rue du Bois. — Valentine Clerson, rue de Renaix.

Du 19. — Emile Deleu, rue Haute-Voie. Henri Tully, rue de la Cité. - Albert Vandecasteel, rue du Tilleul. *Déclarations de décès du 18 décembre* — Henri Werie, 46 ans 2 mois, rattachteur, rue de Menin, — Théophile Castelain, 2 mois 22 jours, chemin des Phalempins. — Sophie Desmettre, 69 ans 6 mois, rue de la Blanche-Porte. — Alfred Koenig, 2 ans 11 mois, rue de la Blanche-Porte. — Pauline Reznaert, 1 an 5 mois, rue de la Cité. - Emile Lanoose, 5 ans 5 mois, rue du Jambon. — Jules Ferect, 19 ans 3 mois, rissecand, Hôpital Civil, rue Nationale.

Du 19. — Louis Deqnin, 1 an 1 mois, rue Fin de la Guerre. — François Balsez, 73 ans 9 mois, sans profession, Petites-Sœurs des Pauvres, rue de Lille. — Fleurisse Thieffri, 40 ans 11 mois, sans profession, Hôpital-Civil, rue Nationale. — Lodoïska Desurmont, 1 an 5 mois, à la Croix-Rouge Gaston Dubem, 4 mois, rue Etienne Motte. — Léon Deletombe, 10 ans 5 mois, aux Phalempins. — Arthur Kinte, 9 jours, à la Marlière. — Henri Savey, 5 ans 4 mois, rue du Bois. Clémence Dutillie, 54 ans 9 mois, sans profession, rue de Paris. — Louis Wibaut, 70 ans 5 mois, sans profession, rue de Lille, Petites-Sœurs. — Florent Nuytten, 38 ans 2 mois, cordonnier, rue Faidherbe. — Marie Destombes, 69 ans, sans profession, rue du Château.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclarations de naissances du 1er au 17 décembre* — Jules Gustin, rue du Bois. — Louis Leblanc, Petit-Courtrai. — Alexandre Jouvenaux, à la Place. — Jean-Baptiste Nys, rue du Bocs. - Philippe Desbonnet. Nouveau-Monde. — Henri Lequenne, au Fresnoy.

Jeanne Lézy, Fort Salé. — Paul Wadoux, Fort Salé. — Julien Lézy, Fort Salé. - Marcel Legrand, rue du Bois. — Gérard Rosse, au Fresnoy. — *Publication de mariage.* — Jules Cauche, 26 ans, cultivateur à Ronchin, et Adolphine Lebrun, sans profession, à Lys-lez-Lannoy. — *Mariage.* — Henri Maréeux, employé de commerce, à Lys-lez-Lannoy, et Marie Noël, couturière, à Roubaix. — *Déclarations de décès du 1er au 17 décembre* — Léonie Monnier, 47 ans, à la Place. — Léopol Vermeulen, 7 ans, Petit-Courtrai. — Delsert, présenté sans vie, cour Napoléon, — Joseph Libert, 13 ans, à Cohem. — Fernand Dhaynaut, 15 mois, au Fresnoy. — Lecomte, présenté sans vie, rue du Bois. — Lucie Millez, 43 ans, rue du Bois. — Marie Hennebelle, 9 ans, rue du Bois. — Elodie Callebaut, 4 ans, rue de Bois.

ASCQ. — *Déclarations de naissances du 12 au 17 décembre.* — Emma Demory, carrière de l'Estrielle. — Jules Verdière, au Marais. — *Publication de mariage.* — Louis Verdière, 29 ans, peintre, à Ascq, et Aimée Clément, 22 ans, journalière à Ascq. — *Déclaration de décès du 12 au 19 décembre.* — François Boet, 39 ans, ferblantier, à la Ville.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NUTTE-DESFRENNES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florentin-Auguste NUTTE, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1890, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, 2.

Les amis et connaissances de la famille BACQUET-LEBLANC qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Jeanne BACQUET, décédée subitement à Roubaix, le 19 décembre 1890, à l'âge de 16 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pile, 139.

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST-MASQUELIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Victoire MASQUELIER, veuve de M. Louis PROUVOST, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1890, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 21 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 22 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Metz, 28 (près du Beau-Chêne).

Les amis et connaissances de la famille DUPONCHELLE-ROUSSEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Catherine ROUSSEL, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1890, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 21, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 10, à 9 h. 3/4.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 22 décembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Pauline HUGUES, décédée à Croix, le 10 novembre 1890, à l'âge de vingt-six ans et un mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri PAUX, cabaretier au Fort Mulliez, décédé à Roubaix, le 18 novembre 1890, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Une tour qui passe. — A Paterswolde (Hollande), on vient d'édifier, en glace, une « tour Eiffel » d'un aspect assez imposant. Tous les soirs, la tour de glace est brillamment illuminée et les curieux y affluent de plusieurs lieues à la ronde.

Une dépêche de Nîmes annonce la mort de M. Reynaud, conseiller à la cour d'appel de cette ville.

M. Reynaud était allé passer quelques jours à Pélissanne (Bouches-du-Rhône), son pays natal. Hier matin, on a trouvé son cadavre à quelques cents mètres du village. On a cru tout d'abord à un accident de chasse. On a parlé aussi de crime, mais l'enquête faite par le parquet d'Aix, a révélé que ce malheureux, âgé à peine de quarante-cinq ans, s'était suicidé. Une lettre trouvée sur lui, cachetée et adressée à sa femme semble confirmer les constatations médicales du docteur Dargelas.

M. Reynaud était parti mercredi soir, vers quatre heures et demie, sous prétexte de partie de chasse. Après avoir mis le canon droit à terre, il a placé le canon du fusil dans sa bouche et a pressé la détente avec la main gauche. Le coup a fait balle et la mort a été instantanée.

La nouvelle a produit à Nîmes une douloureuse impression. L'audience a été levée au palais. On ne connaît pas exactement les causes du suicide de M. Reynaud.

TRIBUNAUX

Le suicide et les compagnies d'assurances

Mme Eyraud, pour qui son mari a souscrit une assurance sur la vie, — il payait régulièrement 2,000 fr. l'an — veut payer les annuités des deux années. La Compagnie refuse, on plaide, car elle assimile *l'assassinat* au suicide et, en Europe, on suspend les effets de l'assurance si l'assureur se tue.

En Amérique, il n'y a annulation que si le suicide a lieu dans la première année après l'assurance.

La catastrophe du puits Verpilleux
Confirmation du jugement

Lyon, 18 décembre. — La Cour d'appel vient de rendre son arrêt dans l'affaire du puits Verpilleux.

Elle confirme le jugement de 1re instance et renvoie les prévenus sans dépens.

CHOSES ET AUTRES

Un enfant d'une école communale de Roubaix se prépare à la première communion; il va au catéchisme : on lui pose cette question :

Qu'est-ce que l'état de grâce?

Après beaucoup d'hésitation : « C'est être gracié. »

Qu'entendez-vous par ces mots : Etre gracié ?

C'est être... comme Vandomme (*Historique*).

Un joli mot entendu hier soir dans le salon de Mme X...

— On parle, disait le maître de la maison, de l'entêtement des femmes. Tenez, ma femme, par exemple, j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine et, maintenant qu'elle y est, elle ne veut plus en sortir.

Pages d'album :

Quelque ressentiment que vous inspire un ennemi, remettez à ses propres passions le soin de votre vengeance.

Quelque sotte que soit une femme, elle comprendra tout ce qu'il y a dans l'amour ; quelque intelligent que soit un homme, il n'en comprendra jamais que la moitié.

La vérité peut se voiler, mais non se travestir.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

20 DÉCEMBRE 1744

PRISE DE BELLE ISLE

Ce n'est pas de l'île qu'il s'agit, mais du maréchal de ce nom, du petit-fils de Fouquet, du héros de la retraite de Prague (voir 16 décembre) à qui la plus sotte aventure arriva ce jour-là.

C'était pendant la guerre dite de la succession d'Autriche, qu'avait allumée juste quatre ans auparavant l'odieuse invasion de la Silésie par Frédéric II (voir 18 décembre). Belle-Isle avait été le principal artisan de la nomination comme Empereur de l'Electeur de Bavière et de notre alliance avec lui et Frédéric contre l'Autriche et l'Angleterre. A ce moment les affaires allaient mal, et Belle-Isle venait d'être envoyé comme ambassadeur pour arrêter le plan d'une action commune avec l'Empereur et Frédéric. Il avait trouvé l'Allemagne fort soulevée contre la France; et après être allé à Munich, se rendait à Berlin en faisant un détour par le Nord pour éviter les pays ennemis. Arrivé à Hanau, au lieu de filer droit par Magdebourg, il eut l'idée de remonter encore plus au Nord, pour aller prendre la route qui servait au Roi de Prusse pour communiquer avec les parties détachées de ses états, et qui était desservie par des relais prussiens.

Il était donc bien tranquille quand il arriva le 20 décembre au matin, dans la maison de poste de la petite ville d'Elbingerode, et sa surprise fut grande lorsqu'il entendit les portes se refermer derrière lui, et vit le bailli, entouré d'une escorte de fort mauvaise mine, lui demander ses passe-ports, puis son épée. La maison de poste appartenait bien à la couronne de Prusse, mais la route traversait l'extrémité du territoire hanovien; Elbrugerode était en terre hanovienne, et si le Hanovre était neutre en tant que faisant partie de la Confédération germanique, son Electeur n'était rien moins que notre ennemi le roi d'Angleterre.

La déconvenue était complète; Belle-Isle eût peut-être pu l'atténuer en invoquant sa qualité d'ambassadeur inviolable dans un pays neutre; dans sa surprise, il n'y songea pas, et l'aggrava au contraire en rendant son épée comme « prisonnier de guerre du Roi d'Angleterre. » Le bailli venait de mettre la main, sans s'en douter, sur l'agent le plus actif de l'alliance contre Marie-Thérèse et sur le meilleur général français.

On le conduisit comme un malfaiteur à la ville voisine d'Osterode, d'où il fut expédié en Angleterre, après avoir pu heureusement anéantir tous ses papiers. Il fut reçu à Londres avec toute la férocité de la populace anglaise, avec des huées et des grogrements, de la boue, des ordures, des pierres, même lancées sur son carrosse, dont une glace fut brisée, puis il fut mis au secret et gardé à vue nuit et jour dans une tour de Windsor; le déchaînement était tel que le ministère anglais refusa de l'échanger. Il ne fallut rien moins que la victoire de Fontenoy (voir 11 mai) pour rendre six mois après la liberté à l'illustre prisonnier; la France déclara qu'elle refusait nettement d'appliquer la faveur du cartel d'échange tant que l'Angleterre se refuserait à en laisser bénéficier Belle Isle, et la victoire lui avait mis dans les mains tant de prisonniers de marque anglais que l'Angleterre dut céder.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction: Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0[0. — Dimanche 21 décembre. — Représentation extraordinaire. — Deux grands succès : MONTE-CRISTO, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. A. Dumas et M. Maquet. — 1re représentation de l'immense succès : JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SŒURS, opérette-bouffe en 3 actes, paroles de P. Ferrier et P. Carré, musique de V. Roger. — Ordre du spectacle : 1. Monte-Cristo; 2. Joséphine vendue par ses Sœurs. — Prix des places ordinaire.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour le Découpage
FERRURE de TOURS et SCIES-MÉCANIQUES
OUTILS DE TOUTES SORTES • BOITES D'OUTILS
TIERSOT, 15, rue des Gravilliers, 16, Paris
HORS CONCOURS 1889
Tarif-Album (150 pages, 400 gravures) franco contre 0f65.
24563

A. BOUTRY, ENTREP
36, Rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES, Sables et Graviers
VOIES FERRÉES
TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, rougeurs, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesses), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.
Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.
Witry-lès-Reims (Marne), le 22 octobre 1890.
Je fait personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dr L. RAVAUD.
M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.
Le Dr Vernieuven, d'Anvers, écrit, le 16